

Comité scientifique

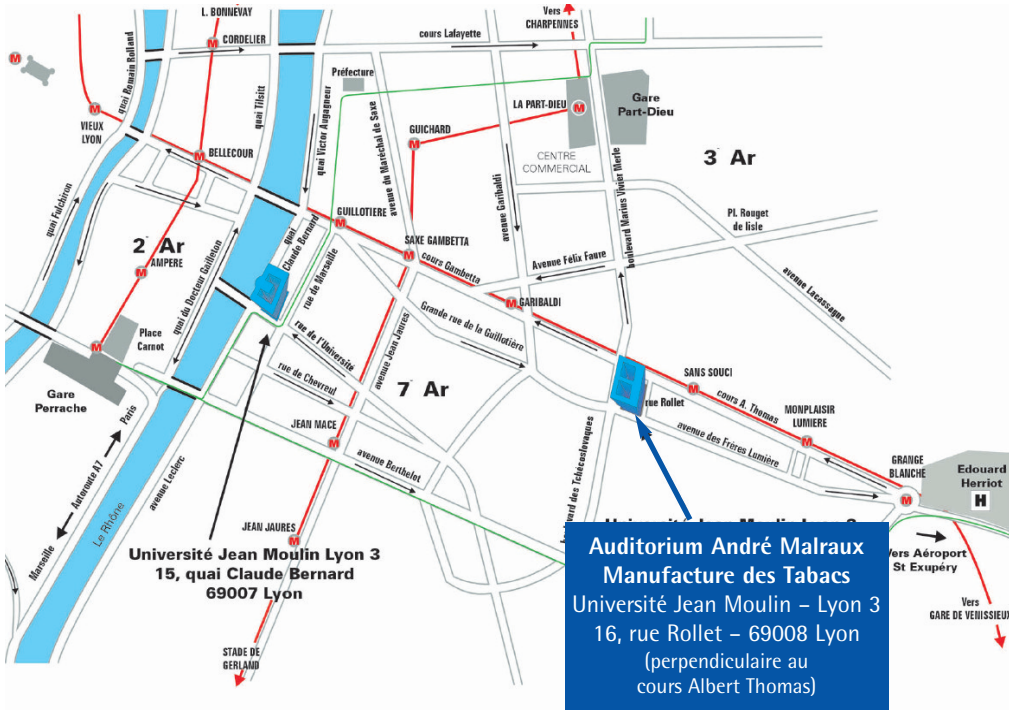
Caroline CHAMARD-HEIM, Professeur à l'Université Jean Moulin - Lyon 3
Hervé de GAUDEMAR, Professeur à l'Université Jean Moulin - Lyon 3

Contact

Institut d'Études Administratives
Université Jean Moulin - Lyon 3, Faculté de droit
15, quai Claude Bernard - BP 0638 - 69239 Lyon Cedex 02
Tél. : 04.78.78.70.59 - Fax : 04.78.78.75.25 - Courriel : iea@univ-lyon3.fr

Lieu du colloque

Auditorium André Malraux - Manufacture des Tabacs
Université Jean Moulin - Lyon 3, 16, rue Rollet - 69008 Lyon
Une liste d'hôtels est disponible sur simple demande auprès de l'Institut d'Études Administratives



Colloque organisé par
l'Institut d'Études Administratives
sous l'égide de l'Équipe de Droit Public de Lyon

EXTERNALISATION des PROPRIÉTÉS PUBLIQUES :

Pratiques, techniques et résultats

VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2011

Avec le soutien :
- de l'Ecole doctorale de droit (ED n° 492)
- de la Société Nationale Immobilière
- du Barreau de Lyon

En partenariat avec
la Semaine juridique Administrations et collectivités territoriales

■ Colloque permettant de valider 6 heures de formation continue pour les avocats

Auditorium André Malraux ■ Manufacture des Tabacs
Université Jean Moulin-Lyon 3 ■ 16, rue Rollet ■ 69008 Lyon

crédit photos D. Venier DAVM/Lyon3 - sept. 2011



- 8h45 **Accueil des participants**
- 9h15 **Allocutions d'ouverture :**
Louis-Augustin BARRIÈRE, Doyen de la Faculté de droit de l'Université Jean Moulin - Lyon 3
Caroline CHAMARD-HEIM, Professeur de droit public, Université Jean Moulin - Lyon 3,
Directrice adjointe de l'IEA
- 9h30 **Propos introductifs**
Philippe YOLKA, Professeur de droit public, Université Pierre Mendès-France, Grenoble

PREMIÈRE PARTIE

LES DONNÉES DE L'EXTERNALISATION

Sous la présidence de Pierre DELVOLVÉ,

Professeur émérite de l'Université Panthéon-Assas, Paris II, Membre de l'Institut

- 10h00 **L'EXTERNALISATION, TECHNIQUE DU MANAGEMENT DES ENTREPRISES**
Guillaume CHANSON, Maître de conférences en sciences de gestion,
Université Panthéon-Sorbonne, Paris I
- 10h20 **L'EXTERNALISATION DES PROPRIÉTÉS PUBLIQUES À L'ÉTRANGER**
Philippe COSSALTER, Professeur de droit public, Chaire de droit public français,
Université de la Sarre (Sarrebruck, Allemagne),
- 10h40 **LES PROPRIÉTÉS PUBLIQUES EXTERNALISABLES**
Hervé de GAUDEMAR, Professeur de droit public, Université Jean Moulin - Lyon 3
- 11h00 **LE TRAITEMENT FISCAL ET FINANCIER DE L'EXTERNALISATION
DES PROPRIÉTÉS PUBLIQUES**
Loïc LEVOYER, Maître de conférences de droit public, Université de Poitiers

DEUXIÈME PARTIE

L'EXTERNALISATION DE LA GESTION DES PROPRIÉTÉS PUBLIQUES

Sous la présidence de Caroline CHAMARD-HEIM

Professeur de droit public, Université Jean Moulin - Lyon 3

- 11h20 **LA CRÉATION D'UN ÉTABLISSEMENT PUBLIC POUR GÉRER DES PROPRIÉTÉS PUBLIQUES**
Odile BERTHIER, Professeur de droit public, Université du Sud-Toulon-Var
- 11h40 **LA GESTION DES PROPRIÉTÉS PUBLIQUES PAR UNE PERSONNE PRIVÉE**
André YCHÉ, Président du directoire du Groupe SNI
- 12h00 **RETOUR D'EXPÉRIENCES : TABLE RONDE animée par C. Chamard-Heim**
Christiane CERUTTI, Directrice de l'immobilier de la ville de Lyon
Patrick DEDUYTSCHAEVER, Directeur juridique du Groupe SNI
Michel-Pierre PRAT, Conseiller-maître à la Cour des comptes, Président de la Chambre
régionale des comptes de Rhône-Alpes
Julien SAMSON, Directeur adjoint des Hospices civils de Lyon
Pierre-Éric SPITZ, Directeur des affaires juridiques de la ville de Paris
André YCHÉ, Président du directoire du Groupe SNI

Discussion avec la salle

- 13h00 **Déjeuner** - Salon des Symboles (nord)

TROISIÈME PARTIE

L'EXTERNALISATION DE LA PROPRIÉTÉ DES BIENS PUBLICS

Sous la présidence de Philippe YOLKA

Professeur de droit public, Université Pierre Mendès-France, Grenoble

- 14h20 **LE TRANSFERT DE LA PROPRIÉTÉ PUBLIQUE IMMOBILIÈRE**
Rozen NOGUELLOU, Professeur de droit public, Université de Paris-Est Créteil
- 14h40 **LE TRANSFERT DE LA PROPRIÉTÉ PUBLIQUE MOBILIÈRE**
Fanny TARLET, Doctorante contractuelle, Université Jean Moulin - Lyon 3
- 15h00 **LES PERSONNES PUBLIQUES LOCATAIRES**
Caroline CHAMARD-HEIM, Professeur de droit public, Université Jean Moulin - Lyon 3
- 15h20 **RETOUR D'EXPÉRIENCES : TABLE RONDE animée par H. de Gaudemar**
Olivier DEBAINS, Président-directeur-général de la SOVAFIM
Yves DENIAUD, Député de l'Orne, Président du Conseil de l'immobilier de l'Etat et
membre de la MEC
Pascal LEFEBVRE, Directeur régional Rhône-Alpes - Poste Immo
Me Pierre LEUFFLEN, Notaire
Éric LUCAS, Contrôleur général des armées, Directeur du patrimoine du ministère de la
Défense
Julien SAMSON, Directeur adjoint des Hospices civils de Lyon
Pierre-Éric SPITZ, Directeur des affaires juridiques de la ville de Paris

Discussion avec la salle

PROPOS CONCLUSIFS

- 17h00 **L'EXTERNALISATION PERMET-ELLE UNE RÉDUCTION DES DÉPENSES PUBLIQUES ?
L'EXEMPLE DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE**
Françoise SALIOU, Conseiller-maître, Présidente de la section Défense de la 2ème chambre
de la Cour des comptes
- 17h20 **SYNTHÈSE GÉNÉRALE**
Pierre DELVOLVÉ, Professeur émérite de l'Université Panthéon-Assas, Paris II,
Membre de l'Institut
- 17h45 **Fin des travaux**

(Téléchargeable sur le site <http://iea.facedroit-lyon.com>)

**EXTERNALISATION DES
PROPRIÉTÉS PUBLIQUES :**

**Pratiques,
techniques et résultats**

Vendredi 23 septembre 2011

↳ Colloque permettant de valider 6 heures de formation continue pour les avocats

Nom : _____ Prénom : _____
Fonction : _____
Organisme : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
Téléphone : _____ Fax : _____
Courriel : _____

Tarifs du colloque

- Étudiants : gratuité
- Enseignants-chercheurs : gratuité
- Praticiens du droit ou du secteur public : 150 euros

Déjeuner : 25 euros

- Participera au déjeuner
- Ne participera pas au déjeuner

↳ **Bulletin à retourner avant le 16 septembre 2011, avec le règlement à :**

Institut d'Etudes Administratives – Université Jean Moulin – Lyon 3
15 quai Claude Bernard – BP 0638 – 69239 Lyon Cedex 02
Tél. : 04.78.78.70.59 – Fax : 04.78.78.75.25 – Courriel : iea@univ-lyon3.fr